

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LOUVATANGE**

SEANCE DU 17 octobre 2023

Nombre :

- de conseillers en exercice : 7
- de membres présents : 7
- de votants : 7

Date de convocation :

11/10/2023

Date d'affichage :

25/10/2023

N° de délibération :

016-2023

L'an deux mil vingt trois, le dix sept octobre à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET, Maire.

Présents : Gérome FASSETNET, Valérie BIDAL, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Valérie POCARD, Mickaël REBILLET, Nicolas VUILLEMENOT

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Martial MATZ

Objet : *Colis des seniors et arbre de Noël*

Chaque année avant les fêtes, la commune offre un colis aux seniors du village et un cadeau aux enfants, (ou chèque cadeaux depuis l'épidémie de COVID).

À la suite de plusieurs refus de colis, les élus décident de revoir l'attribution de ces derniers.

Après avoir échangé sur le sujet, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide ;

- d'offrir des colis de fin d'année aux personnes domiciliées en résidence principale à LOUVATANGE, et âgées de 70 ans minimum,
- de fixer la valeur du colis à 40 euros maximum
- d'offrir un cadeau d'une valeur de 30 euros maximum par enfants de moins de 10 ans ou un chèque cadeau en cas de nouvelle épidémie.
- d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme

Le Maire, Gérôme FASSETNET

